

Le 19 octobre 2020

Monsieur Pat Fiore
Président
Énergie Saguenay
345, rue des Saguenéens, bureau 210
Chicoutimi (Québec) G7H 6K9

Monsieur le Président,

Je donne suite à votre demande du 5 octobre 2020, dans laquelle vous demandez au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles le prolongement de l'octroi d'un bloc d'énergie pouvant atteindre 550 MW, pendant 20 ans, pour votre projet de construction d'une usine de liquéfaction de gaz naturel au terminal maritime de Grande-Anse au Saguenay.

Dans la mesure où Énergie Saguenay s'engage à réaliser son projet représentant un investissement de l'ordre de 9,5 G\$, le gouvernement serait favorable à vous offrir le bloc d'énergie électrique demandé, au tarif général grande puissance (tarif L), tel que déterminé par la Régie de l'énergie.

Considérant l'importance du bloc d'énergie demandé et le niveau d'avancement général du projet, la présente offre est valable jusqu'au 1^{er} juillet 2024. D'ici là, Énergie Saguenay devra s'engager formellement à réaliser son projet. Bien entendu, cette offre est conditionnelle à la capacité du réseau d'Hydro-Québec de fournir ce bloc d'énergie. De plus, Énergie Saguenay devra convenir, avec Hydro-Québec, des modalités tarifaires de son branchement au réseau électrique.

Si les investissements requis, les dépenses d'exploitation ou les besoins en main-d'œuvre devaient être révisés par Énergie Saguenay, la présente offre pourrait être revue en conséquence.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Luce Asselin

c. c. M. Éric Fillion, président, Hydro-Québec Distribution